

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 05 JUIN 2026

18H30

SALLE DU CONSEIL

L'ordre du jour sera le suivant :

- En vue des élections sénatoriales :
 - Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales ;
- Autres points inscrits à l'ordre du jour :
 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2026 (art. L 2121-23 du CGCT)
 - Compte-rendu des décisions du Maire conformément à la délégation de pouvoir reçue par le Conseil Municipal à celui-ci (art. L 2122-22 du CGCT)
 - Délibérations :
 - Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps non complet (24h30 hebdomadaires) ;
 - Décision modificative de Budget « Lotissement « La Nauve » - Ouverture de crédit ;
 - Location Licence IV ;
 - Indemnisation forfaitaire suite à l'abattage d'arbres ;
 - Concertation sur la modification du PLU.
- Point sur le budget « animation » (colis des anciens) et questions diverses.

Le Maire,

Régis LUCENET

